

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 25 avril 2013

DCM N° 13-04-12

**Objet : Convention de Partenariat Ville de Metz – INSEE.**

**Rapporteur : M. GANDAR, Conseiller Municipal**

Dans le cadre du Projet de Ville Metz 2030, et en cohérence avec un travail similaire réalisé à l'échelle du SCOTAM, la Ville de Metz souhaite connaître de façon plus fine les données démographiques sur son territoire.

Elle a ainsi proposé à l'INSEE un partenariat permettant d'analyser et d'apporter un éclairage sur les caractéristiques de la population et des logements afin de mieux adapter l'offre à la demande.

Une démarche sera engagée sur la base de plusieurs hypothèses. L'INSEE réalisera une publication présentant les résultats de ce travail.

Le coût net sollicité par l'INSEE sera de 5.100 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les commissions compétentes entendues,

**VU** le projet de convention de partenariat INSEE - Ville de Metz,

**APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat entre l'INSEE et la Ville de Metz.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ce document et toutes pièces connexes à cette affaire.
- **D'ATTRIBUER** à l'INSEE la somme de 5.100 € correspondant à la participation financière de la ville à cette opération de partenariat.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Le Maire de Metz,  
Conseiller Général de la Moselle,

Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Mission Planification Territoriale

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 9.1

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38

Absents : 17

Dont excusés : 11

**Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**